

Mes trois priorités pour 2022

lun 10/01/2022 - 15:27



Chère consœur, cher confrère,

En ce mois de janvier, je souhaite tracer pour vous des perspectives et vous décrire mes ambitions pour le réseau de vente en 2022. Ces ambitions sont innombrables, mais je vais m'efforcer de cibler mes trois grandes priorités.

Ma première priorité est la mise en place de l'assortiment dont l'accord interprofessionnel a été validé en fin d'année par notre régulateur ARCEP. Le temps est compté puisque l'assortiment doit être opérationnel pour le 1er octobre 2022. Cette réforme implique que soit traitée également avec l'interprofession la question de l'assortiment des titres non CPPAP, ainsi que celle du plafonnement (tous titres). L'assortiment et le plafonnement de tous les titres sont ma première priorité immédiate pour cette année.

Se posera en même temps la question de la réécriture du contrat dépositaire-diffuseur, et de son contenu. Je défendrai la vision d'un contrat-type universel garantissant l'égalité de traitement et la performance de la distribution au sein de notre réseau. C'est ma seconde priorité.

Ma troisième priorité sera de remettre au premier plan la formation des marchands : il n'y a pas en effet de réseau professionnel sans formation, c'est ma conviction.

Voilà mes trois grandes priorités, qui n'épuiseront évidemment pas mes axes de travail, ni le champ de mes préoccupations. Sur tous ces sujets, je veillerai à ce que Culture Presse soit un acteur engagé et constructif, sans jamais perdre de vue l'intérêt général de notre réseau de vente.

Daniel Panetto
Président de Culture Presse

-